

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances locales

Sous matière :  
Subventions

Séance du Conseil Municipal du 20 mai 2019,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**OBJET :  
SUBVENTIONS  
EXCEPTIONNELLES  
2019 A  
ASSOCIATIONS**

Présents : GREFFIER Philippe, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne,  
CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe,  
RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, BESSET Jacqueline,  
GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François,  
BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal,  
SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOUE Stéphane,  
ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAISON CONSEIL  
EN DATE DU : 14.05.2019

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 14.05.2019

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : 23 MAI 2019

**Procurations :**

Mme GIRAL Hélène donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline,  
M. TAURINES André donne procuration à M. DEMANGEOT François,  
M. ZAMAI Giovanni donne procuration à M. MAUGARD Patrick,  
Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe,  
Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à Mme BESSET Jacqueline,  
M. THOMAS Guy donne procuration à M. THOMAS Eric,  
Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

**Absente excusée :**

Mme CHOPIN Marie-Christine,

Secrétaire : M. GRIMAUD Bernard,

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de verser des subventions  
exceptionnelles aux associations :

- « Volley Club Chaurien » (Trophée grand sud) pour un montant de 800 €
- UNICEF (participation Semaines Enfance Jeunesse) pour un montant de 300 €
- Actions solidaires en Lauragais (fonctionnement) pour un montant de 3 000 €
- Basket Olympique Chaurien (événement « Smile Africa ») pour un montant de 500 €

Ces subventions seront prélevées sur l'article 6574 du budget Ville 2019 pour  
un montant total de 4 600 €

Vu la Commission des Finances en date du 17 mai 2019,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** la proposition de Monsieur le Maire,

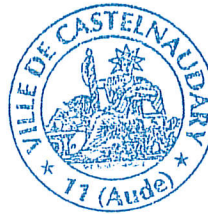
**AUTORISE** le versement de subventions exceptionnelles aux associations énumérées ci-dessus.

**PRECISE** que cette subvention sera prélevée au budget Ville 2019 sur l'article 6574.

*ADOPTE A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.  
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 20 mai 2019.



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le : <b>22 MAI 2019</b> Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : <b>21 MAI 2019</b> Par publication le : <b>23 MAI 2019</b> Par délégation, Le Directeur Général des Services
 Hervé ANTOINE
